#### PROCÈS-VERBAL

# DE LA 2ème RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014 DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC TENUE À MONTRÉAL, AU 584, RUE GUIZOT EST LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2013, À 9H

# Étaient présentes :

Andrée Normandeau, présidente (Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe) Isabelle Couture, secrétaire(Bonjour Soleil)

Alexandre Villeneuve, trésorier (Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval)

Nancy Desnoyers, conseillère (Re-Nou-Vie)

Marie-Pier Riendeau, (Halte La Ressource)

Nancy Désormeaux, (Parents uniques des Laurentides)

Sylvie Lévesque, directrice générale

#### Absence motivée :

Michelle Pelletier, vice-présidente (La Petite Maison de la Miséricorde) Manon Bourque, (Sources Vives)

# 1.Mot de bienvenue (attentes des membres)

Mme Andrée Normandeau procède à un tour de table pour connaître les attentes des membres et les diverses activités et nouveautés dans chacun des milieux.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Nancy Desnoyers, appuyée par Nancy Désormeaux, propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants : au point 10) Divers : 6) Bonjour soleil. Adopté à l'unanimité.

#### 3. Adoption des procès-verbaux du 8 et 9 juin 2013

#### Résolution:

Nancy Desnoyers appuyée par Nancy Désormeaux, propose l'adoption du procès-verbal du 8 juin 2013 et Alexandre Villeneuve appuyée par Marie-Pier Riendeau propose l'adoption du procès-verbal du 9 juin 2013. Adopté à l'unanimité

#### 4. Suivi aux procès-verbaux

Aucun point

#### 5. Démission d'un membre du CA et postes vacants

Manon Bourque, de l'Association des familles monoparentales et recomposées de Beauport a remis sa démission pour des raisons de santé. Les membres du conseil d'administration prennent acte de la démission. Il y a donc 2 postes vacants. Nous devrons au cours de l'année trouver des personnes pour combler ces postes.

#### 6. Nouvelles demandes d'adhésion

Nous avons reçu deux nouvelles demandes d'adhésion une comme membre individuelle : Véronique Beaulac et une comme membre associé : La Coalition des familles homoparentales.

#### Résolution:

Il est proposé par Alexandre Villeneuve appuyé par Nancy Desnoyers d'accepter l'adhésion de **Véronique Beaulac comme membre individuel**. Adopté à l'unanimité.

#### Résolution:

Il est proposé par Marie-Pier Riendeau appuyée par Andrée Normandeau d'accepter l'adhésion comme membre associé de la Coalition des familles homoparentales. Adopté à l'unanimité

# 7. Finances: État des finances au 31 août 2013

Alexandre Villeneuve, trésorier nous présente les états de revenus et dépenses.

#### 8. Bloc: Suivi AGA plan d'action 2011-2014 (avec l'équipe)

#### A. Commentaires des membres (compilation des évaluations)

Commentaires des membres (compilation des évaluations) : Dans l'ensemble les commentaires des membres présents à l'assemblée générale sont très positifs.

# B.Priorités 2013-2014: comité de travail et planification du travail

Lorraine Desjardins et Laurence Lagouarde se joignent à nous pour ce point.

Nous passons en revue le plan d'action en identifiant l'échéancier :

#### Axe 1 : Défense des droits

**Priorité no.1 :** Situation juridique des conjoints de fait : Suivre les travaux du comité consultatif sur le droit de la famille. Réagir au besoin

**Priorité no.2** : Développer une vision féministe de la famille : Laurence et Sylvie participeront aux États généraux en novembre 2013

**Priorité no.3**: Lutte à la pauvreté : Lorraine présente le plan d'action et la nouvelle plate forme de revendication du Collectif. Le collectif va notamment suivre les coupures annoncées en juin dernier par la ministre Maltais, une campagne contre les préjugés, améliorer les services publics...

**Priorité no. 4** : Ressources de supervision des droits d'accès : Poursuivre notre travail de concertation et vérifier auprès du ministère en santé et services sociaux et celui de la famille le développement de ce dossier.

#### Axe 2 : Mobilisation et soutien aux membres :Laurence présente ce point.

**Priorité no.5**: Reconnaissance et financement :

A)Poursuivre notre participation à la Table des partenaires

**B)** Dans le cadre de l'action du 24 octobre, nos membres sont invités à y participer en grand nombre afin de réclamer avec les groupes en santé et services sociaux un rehaussement du financement de la mission des OCF. Laurence participe activement au comité organisateur.

**Priorité no.6**: Éducation populaire et formation

Un comité est mis sur pied pour mettre en branle le volet formation notamment, sur la coparentalité : Isabelle Couture, Alexandre Villeneuve, Manon Pagette de Cible famille Brandon et Nathaly Roy sont intéressés. Laurence verra à convoquer une rencontre au cours de l'automne.

**Priorité no.7**: Soutien aux membres : poursuivre la tournée provinciale.

**Priorité no.8**: Membership et recrutement : poursuivre le travail de recrutement et en lien avec la révision des règlements généraux la **priorité no.9** former un comité pour réviser les règlements généraux pour donner suite à la discussion lors de l'AGA de juin 2013 sur les critères d'éligibilité à la présidence de la corporation et réfléchir sur les types de membres notamment concernant la définition des membres actifs. Isabelle couture, Nancy Desnoyers, Andrée Normandeau et Michelle Pelletier sont intéressés à s'impliquer au comité. Sylvie est responsable de ce dossier et une rencontre sera prévue après les Fêtes.

Axe 3 : Recherche participative et activités de partenariats; poursuivre notre implication à l'ARUC et auprès des diverses équipes de recherches susceptibles d'être pertinentes en lien avec notre mission.

# **Axe 4: Visibilité et promotion:**

**Priorité no. 11**: Colloque du 40<sup>e</sup>: Sylvie dépose un programme préliminaire pour la tenue du colloque qui se tiendra à l'automne 2014. Les membres sont d'accord avec la proposition déposée. Une demande de soutien financier sera déposée à l'ARUC dans le cadre du concours de l'automne au montant de 10,000\$.

#### Axe 5: PPP sociaux

**Priorité no.12 :** D'autres capsules seront produites par le comité PPP (dont la FAFMRQ fait partie) : une en mai 2014 sur les jeux et une est prévue en sept 2014 sur l'alimentation (boîte à lunch). Nancy Desnoyers nous informe que leur organisme a produit un document de vulgarisation sur le sujet.

#### 9. Dossiers:

# A) Comité consultatif Famille et Forum sur la famille (7-8 novembre 2013)

Suite à l'abolition du Conseil de la Famille et de l'enfance par les libéraux, la nouvelle ministre de la famille a mis sur pied un comité consultatif qui est un lieu de concertation d'acteurs concernés par la politique familiale, il favorisera la cohérence et la complémentarité des interventions à l'égard des familles. Ce comité veillera aussi à conseiller la ministre sur diverses questions relatives à la famille. La FAFMRQ a été sollicitée pour siéger sur ce Comité et deux rencontres ont eu lieu (31 mai et une autre le 20 juin 2013). Le comité a travaillé au contenu du forum qui se tiendra les 7 et 8 novembre prochains. À la rencontre de juin les discussions ont portées sur le dossier des conjoints de fait. Sylvie a présenté la position de la FAFMRQ. Une prochaine rencontre aura lieu après le Forum soit le 22 novembre afin de faire le bilan du Forum. C'est Michelle Pelletier et Sylvie Lévesque qui représenteront la FAFMRQ.

#### B) Table des partenaires des OCF/MF

La 2e rencontre de la Table des partenaires OCF/MF s'est tenue le 11 septembre dernier et le mandat a été le principal sujet des discussions. Rappelons que le mandat est de s'assurer d'une communication continue sur les besoins de soutien financier des OCF et de proposer des moyens d'accroître la reconnaissance de l'action communautaire autonome famille. Cette table est composée de la COFAQ, de la FQOCF et de la FAFMRQ ainsi que de l'Association des haltes garderies communautaires. Du côté gouvernemental c'est la direction des politiques familiales et la direction des opérations qui sont représentées. De notre côté nous avons insisté auprès du ministère pour obtenir un plan en vue d'un rehaussement du financement des OCF pour la prochaine année financière.

## C) Projet de loi 28-sur le CPC: dépôt d'un mémoire commun

Le 30 avril dernier le ministre de la justice a déposé le projet de loi 28- sur la réforme du code de procédure civile. Bien que nous ayons été fort déçues qu'on nous refuse la possibilité d'exposer notre point de vue en commission parlementaire, nous avons fait un mémoire conjoint avec le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale pour demander au législateur de tenir compte du fait que les séances de parentalité et la médiation familiale ne sont pas appropriées en présence de violence conjugale. Nous avons suggérés des amendements qui feront en sorte que les victimes puissent plus facilement se prévaloir de l'exemption prévue par le projet de loi 28. Notre mémoire a été envoyé le 9 septembre.

#### D) Projet de loi sur l'adoption (47)

Le 14 juin dernier le ministre de la justice a déposé le projet de loi 47 -Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption, d'autorité parentale et de divulgation de renseignements. Rappelons que la FAFMRQ a participé aux travaux du Groupe de travail sur la réforme du régime québécois d'adoption, travaux qui ont donné lieu à la publication d'un rapport en 2006. La Fédération a également participé, en 2009, aux consultations sur l'avant-projet de loi sur l'adoption. Ce projet de loi propose de modifier principalement le Code civil et la Loi sur la

protection de la jeunesse en y introduisant, entre autres, de nouvelles formes d'exercice de l'autorité parentale, des changements au régime d'adoption et de la confidentialité des dossiers d'adoption, ainsi que des mesures relatives à la publication des jugements rendus en matière de protection de la jeunesse. Nous avons demandé à être entendue en commission parlementaire lorsqu'elle sera annoncée.

# E) Projet sur les TICS (formation en octobre)

Une nouvelle formation Soigner ses TIC communautaires : mythes et usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) se tiendra les 25 et 26 octobre prochains à Montréal. Cette formation a lieu grâce à un partenariat entre trois regroupements nationaux féministes et Famille (Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, Relais-femmes et la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec), avec la collaboration du Service aux collectivités de l'UQAM.

# F) Collectif pour un Québec sans pauvreté : cadre revendicatif

Lors de la prochaine rencontre du Collectif les 24 et 24 septembre prochains les membres discuteront du nouveau cadre revendicatif. De plus, le Collectif poursuit la campagne *Fixer des cibles de revenu* pour le Québec au cours du mois de septembre et lors de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre. Par ailleurs, depuis, les modifications au règlement d'aide sociale qui sont entrées en vigueur et la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais, a annoncé qu'elle présenterait, à la rentrée parlementaire, des bonifications importantes au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale. Au moment d'écrire ces lignes, tout indique que ces bonifications seront annoncées d'ici quelques semaines.

# **G)** Coalition contre la privatisation : manif du 28 septembre (discussion sur le dévoilement de l'itinéraire (en lien avec le règlement P-6-document joint)

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics dont la FAFMRQ est membre, annonce qu'elle intensifiera sa campagne contre les hausses de tarifs d'électricité. En plus d'annoncer la tenue d'une grande manifestation, le 28 septembre, elle a lancé un document d'information étoffé sur les hausses de tarifs d'Hydro-Québec. La Coalition profite du premier anniversaire de l'élection du Parti Québécois pour dénoncer le choix de ce gouvernement de poursuivre la politique d'austérité budgétaire amorcée par le Parti Libéral. En effet, nous convions nos membres à participer à cette manifestation puisque cette hausse affectera de plein fouet les familles que nous représentons.

De plus, dans le cadre de l'organisation de cette manifestation, un débat, plutôt houleux, a eu lieu quant à savoir s'il fallait respecter ou non le règlement P-6, lequel exige des organisateurEs de manifestations qu'ils et elles annoncent à l'avance le trajet qui sera emprunté. Rappelons que le règlement P-6 a été adopté par la ville de Montréal qui a pour but d'encadrer toutes les manifestations sur le territoire de la ville qui oblige les organisateurs à fournir l'itinéraire à la police et le déroulement de la manif doit être conforme au trajet. Les membres de la Coalition ont finalement décidé de respecter ledit règlement. De notre côté nous nous sommes abstenu. En effet, étant donné que nous n'avions pas fait le débat sur cette question nous avons choisi de s'abstenir. Toutefois, comme nous sommes membre de la Coalition et que nous serons à nouveau appelés à prendre des positions au nom de nos membres, il serait pertinent de prévoir des espaces de discussions pour débattre de ces questions lors de nos rencontres du conseil d'administration.

# H) Modifications de la Loi sur le lobbyisme

En mai 2012 le Commissaire au lobbyisme du Québec 2012, a déposé un rapport «*Propositions de modifications à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*». Dans ce rapport, le Commissaire reprend la plupart des modifications qu'il proposait en 2008, mais en allant beaucoup plus loin dans son mandat, puisqu'il concrétise ses recommandations en proposant le texte d'un projet de loi, qui remplacerait la Loi sanctionnée en 2003. Le commissaire propose que la Loi soit modifiée pour que dorénavant les organismes communautaires soient obligés de s'inscrire

au registre des lobbyistes. La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB), dont nous sommes membre, et plusieurs autres groupes communautaires ont participé à la commission parlementaire le 18 septembre dernier. C'est donc non seulement le contenu du rapport qui a amenée la Table et les groupes à intervenir, mais également le fait que, même sans être un projet de loi formel, il pourrait s'agir d'une première étape menant à une refonte de la Loi. La FAFMRQ a appuyé le mémoire de la Table. Les préoccupations de la Table sont également largement partagées puisque la Commission des institutions a reçu plus d'une cinquantaine de lettres d'appuis aux recommandations de la Table, dont celle de la Ligue des droits et libertés du Québec et de la Coalition Solidarité Santé. Plusieurs mémoires déposés vont également dans le même sens que l'analyse de la Table, dont celui du RQ-ACA et du RQASF. Si le gouvernement dépose un projet de loi nous devrons s'assurer qu'il protège les OBNL.

# I) Forum sur les états généraux du féminisme 14-17 novembre

Après plus de deux ans de réflexions et d'actions du mouvement féministe au Québec dans le cadre des États généraux, la démarche se clôturera par un grand rassemblement qui aura lieu du 14 au 17 novembre prochains à Montréal. Le Forum des États généraux, c'est près de 800 femmes, de partout au Québec, de différents horizons, de tous âges et de toutes origines, mobilisées pour réfléchir, échanger et se doter de priorités d'action communes. Tout comme le Forum Pour un Québec féminin pluriel en 1992, le Forum des États généraux sera un moment mobilisateur et structurant afin de guider le mouvement féministe dans les années à venir. Sylvie Lévesque et Laurence Lagouarde seront présentes pour la FAFMRQ. Suite au forum la FFQ tiendra en novembre 2014 un Congrès d'orientation pour débattre de la meilleure manière de concrétiser les résultats des États généraux dans ses propres travaux.

**J) RQACA** : Plan d'action gouvernementale de l'action communautaire 2014- 2019 (dépôt à l'automne 2013)

Le MESSS/SACAIS prévoit tenir une consultation à l'automne prochain sur le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Le MESS/SACAIS est en train de préparer un guide comprenant plusieurs questions pour mener les consultations sur le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire et bénévole. L'objectif est de recueillir les priorités du milieu à partir de points précis. Trois interlocuteurs privilégiés (RQ-ACA, Réseau de développement social, Réseau de l'action bénévole du Québec) seront consultés sur le plan d'action gouvernemental ainsi que le RODCD et la Table nationale des corporations de développement communautaire. Le SACAIS souhaite que les consultations débutent en septembre-octobre. L'échéancier demandé par le RQ-ACA est de six semaines. Le SACAIS rencontrera les regroupements séparément afin de leur présenter le guide de consultation. Par la suite, le regroupement est libre de mener la consultation de la façon dont il le désire, il devra simplement indiquer sa méthodologie. Les résultats de la consultation compilés seront transmis par la suite au SACAIS. Les groupes envoient ça à leur regroupement. À suivre.

#### États généraux de l'action communautaire :

Par ailleurs, La CTROC (16 tables régionales de concertation en action communautaire surtout en santé et services sociaux) a annoncé lors de l'assemblée générale du RQ-ACA qu'ils organisaient des états généraux de l'action communautaire pour l'automne 2014. Tous les organismes d'action communautaire autonome devraient être interpellés (consultation régionale et consultation nationale). Aussi, on questionne quelque peu le fait que ce genre d'événement semble davantage relever du mandat du RQ-ACA, qu'il semble s'agir d'un désaveu du RQ-ACA. Sylvie profite de l'occasion pour présenter aux membres a vidéo réalisé par la CTROC sur le projet des états généraux Bien que nous ne sommes pas en désaccord avec cette initiative, la FAFMRQ ne participera pas activement à cette démarche. Toutefois, certains de nos membres y participeront sur une base régionale.

# K) Coalition pour une loi-cadre en matière de conciliation travail-famille

Le 16 septembre dernier la FAFMRQ a été invitée à participer à une rencontre pour la mise sur pied d'un nouvelle Coalition travail-famille. Cette Coalition a pour objectif de réclamer une loi cadre sur la CTFEtudes. Lors de cette rencontre, le mandat de la coalition a été précisé et un comité de travail a été formé pour élaborer une plate forme de revendications sur la Conciliation tarvail-famille-études qui tient compte des préoccupations des groupes de femmes et communautaires. Une prochaine rencontre est prévue en décembre prochain.

#### 10. Divers:

# 1) Fondation québécoise de la famille monoparentale (FQFM)

Depuis déjà plusieurs mois des cloches de ramassage de don (bleues et jaunes) ont fait leur apparition à Montréal et dans la grande région métropolitaine. Ces cloches arborent le nom de Fondation québécoise de la famille monoparentale - FQFM. Les recherches que nous avons effectuées sur cette organisation nous démontrent que ce sont des promoteurs privés. Nous avons décidé de mettre un avertissement sur notre site Internet puisque nous recevons régulièrement des appels de citoyens et de municipalités qui confondent notre Fédération avec la FQFM. Nous avons d'ailleurs participé à un reportage qui sera diffusé prochainement à l'émission La Facture de Radio-Canada.

#### 2) Colloque JEFAR 22 novembre 2013 (voir dépliant)

Dépôt d'un dépliant sur la tenue d'un colloque JEFAR le 22 novembre à Québec à l'Université Laval sur les pratiques après des jeunes familles.

#### 3) Rapport sur les droits humains (LDL)

Dépôt du rapport sur les droits humains dont la FAFMRQ a contribué. Laurence participe à un comité de la Ligue pour travailler sur un outil d'éducation populaire pour vulgariser le rapport.

# 4) Conférence à Repère sur les conjoints de fait (2 oct.)

Repère organise une conférence le 2 octobre prochain sur les conjoints de fait. Sylvie donnera une conférence pour présenter la position de la FAFMRQ.

#### 5) Inscription de Sylvie au certificat en droit (Ude Mtl)

Sylvie informe les membres du conseil de son inscription au certificat en droit à l'Université de Montréal. Sylvie a complété le microprogramme en droit de 5 cours au printemps dernier.

#### 6) Bonjour soleil

Isabelle Couture coordonnatrice de l'association nous présente les activités et la nouvelle programmation de l'association.

#### 11. Confirmation du Calendrier et lieu des rencontres du CA pour 2013-2014

Les rencontres du conseil se tiendront toutes au bureau de la Fédération à Montréal.

#### 12 Évaluation de la rencontre

Très satisfait. Beaucoup d'enjeux et de travail mais très motivant et formateur pour l'ensemble des membres.

#### 13. Levée de l'assemblée

Il	est proposé	par Nancy 1	Desnoyers,	appuyée par	Michelle Pel	lletier, que l	la séance soit i	levée.
----	-------------	-------------	------------	-------------	--------------	----------------	------------------	--------

Andrée Normandeau	Isabelle Couture
Présidente	Secrétaire